

## **Compte rendu du Comité Technique Académique (CTA) des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS) du 23/03/2020**

Pour des raisons de COVID-19, le CTA s'est tenu par visioconférence: les représentants des organisations syndicales étaient donc limités.

Le CTA des personnels ATSS était présidé par M. le Recteur.

### **1. Préambule**

Lecture de la déclaration préalable de l'UNSA Éducation.

### **2. Préparation de la rentrée 2020**

La préparation de la rentrée 2020 pour la filière LABO passe par une révision du barème de répartition des emplois, rendue nécessaire par la réforme du BAC et qui reste prudente.

La proposition de pondération permet de ne pas déstabiliser brutalement les dotations existantes, la réforme n'ayant pas encore produit tous ses effets (les effectifs en enseignement de spécialité SVT et Physique-Chimie en terminale ne sont pas connus).

#### **Intervention de l'UNSA.**

**Le calcul du barème des personnels de la filière labo (BAP A et B) sera-t-il revu pour la rentrée 2020-2021 avec un réajustement du barème des classes post-bac ?**

Réponse: Une réflexion sur les filières biotechnologie sera à approfondir dans ce cadre (mesures différées pour les établissements concernés).

Les mesures actées sont des mesures de redéploiement au regard du barème et des effectifs prévisionnels pour doter l'ouverture du lycée de Nort sur Erdre.

**Notre positionnement sur le redéploiement des effectifs sur les ouvertures d'établissements est clairement énoncé dans la déclaration préalable de l'UNSA Éducation.**

#### **Redéploiement des emplois sur la filière technique**

- Établissements en sous-effectif en tenant compte de l'évolution importante :  
Lycée Honore d'Estienne d'Orves (44 Carquefou) : + 0.5 poste  
Lycée Nort sur Erdre (44) : + 1 poste
  
- Établissements en sureffectif (d'après barème) :  
Lycée La Colinière (44 Nantes) : - 0,5 poste  
Lycée Gaspard Monge – La Chauvinière (44 Nantes) : - 1 poste

soit un **solde global nul** sur l'académie.

Ces postes sont ajoutés au mouvement des ATRF sur AMIA.

Certains établissements sont en mesures prévisionnelles en cas de mouvement des personnels.

### **Intervention de l'UNSA.**

Depuis plusieurs années, l'UNSA Éducation ( par l'intermédiaire du syndicat UNSA ITRF-BI-O) déplore l'absence totale de poste de catégorie B ouvert aux mutations. En effet, ces derniers se libérant sont systématiquement transformés en cat. C, ce qui empêche toute mutation pour les techniciens. Actuellement, dans notre académie, un technicien doit faire toute sa carrière sur son poste.

Réponse: Le rectorat va entamer une réflexion sur cette problématique.

### **3. Recrutement 2020**

Hors arbitrage ministériel, le rectorat décide d'ouvrir le recrutement en interne d'un poste ATRF BAP A.

### **4. Plan académique de formation 2020-2021**

Le schéma directeur de la formation continue des personnels de l'éducation nationale 2019-2022 se définit en 3 axes.

Axe 1: Se situer dans le système éducatif

- Adaptation à l'emploi.
- Inter-catégoriel.

Axe 2: Se perfectionner et adapter ses pratiques professionnelles

- Formations métiers.
- Bureautique.
- Culture juridique commune.
- Gestion administrative et des ressources humaines.
- Gestion des situations complexes.

Axe 3: Être accompagné dans son évolution professionnelle et valoriser ses compétences

- Préparation aux concours internes.
- Accompagnement des parcours professionnels.
- Travailler ensemble à la réussite de tous.

### **5. Calendrier des instances**

GT ITARF (Avancement de grade): mardi 30 juin 2020.

Votre représentante pour UNSA au comité technique académique.

